

Intervention au nom du Secrétaire général

S.E. Monsieur Abdou Diouf

devant la 49^e session de la Commission de la condition de la femme
à l'occasion de l'examen de la mise en oeuvre du programme d'action de Pékin
dix ans après son adoption

présentée

par Madame Viviane Yolande COMPAORE

Présidente du Réseau des femmes parlementaires de

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Madame la Présidente

C'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole devant vous au nom du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Monsieur Abdou Diouf.

Nous revoilà à l'heure des bilans. Si un bond spectaculaire vers l'égalité des genres a été enregistré au cours des dernières décennies, à tel point qu'on peut placer l'émancipation des femmes parmi les principales révolutions opérées au 20^e siècle, l'entrée dans un nouveau millénaire n'a pas signifié pour autant la fin des inégalités fondées sur le sexe. Beaucoup reste encore à faire. Les femmes sont toujours durement frappées par la pauvreté, et les violences de nature sexospécifique n'ont pas reculé de manière significative. Elles semblent être, avec l'accès égal au monde politique, les points de blocage les plus tenaces.

Une exception notable sur ce dernier point, et je ne résiste pas au plaisir de rendre hommage, de cette tribune, au pays champion de la parité politique, le Rwanda, et d'exprimer la fierté de la communauté francophone tout entière que ce pays appartienne à la fois au continent africain et à la Francophonie.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de rappeler ici que notre communauté francophone, forte de plus d'un pays sur quatre dans le monde, représente près du tiers des Etats membres de l'Organisation des Nations unies, tout comme elle est présente sur tous les continents. Elle rapproche, dans le plus profond respect de la diversité culturelle, des pays très différents mais tous attachés, grâce au partage d'une même langue, à un socle commun de valeurs.

Je suis heureuse de vous dire que c'est dans l'attachement unanime des pays francophones à la dynamique née de la 4^e conférence des femmes à Pékin, que notre diversité culturelle, tout comme les valeurs fondamentales que nous avons en commun, trouvent à s'exprimer d'une seule voix à cette tribune mondiale que représente l'ONU.

Il s'agit de la volonté de réaffirmer fortement, sans réserve ou équivoque aucunes, notre attachement à la déclaration et au programme d'action de Pékin, et notre ferme engagement à poursuivre et à approfondir sa mise en oeuvre intégrale.

A cet effet, les Ministres et chefs des délégations francophones ont adopté une déclaration, dont je vous livre quelques extraits. Je cite :

« Nous, Ministres et Chefs de délégation représentant les Etats et gouvernements des pays ayant le français en partage, réunis à New York dans le cadre de l'examen décennal de la mise en oeuvre du programme d'action de Pékin et des mesures complémentaires décidées en 2000 lors de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies,

nous fondant sur le consensus francophone en faveur du renforcement de la participation des femmes à la prise de décision et de l'égalité entre les femmes et les hommes tel que dégagé dans la Déclaration de Luxembourg, adoptée lors de la première conférence des femmes de la Francophonie en février 2000, et réaffirmé par le X^e Sommet de la Francophonie en novembre 2004...

Soucieux de faire pleinement admettre par tous les segments de nos sociétés que l'égalité entre les femmes et les hommes ne doit plus être l'objectif des seules femmes, que les hommes et les garçons ont également un rôle dans la promotion de l'égalité, de même que tous les autres acteurs sociaux, nous voulons partager notre conviction que le développement durable ne peut être atteint que si les femmes y sont présentes en tant que partenaires égales, décideuses et bénéficiaires...

« Partenaires pour Pékin + 10 », nous réaffirmons pleinement, sans équivoque et unanimement notre engagement en faveur de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin, ainsi que de la déclaration politique et du document final adoptés en 2000 par la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies...

Nous affirmons notre détermination à intensifier nos efforts dans la mise en oeuvre des engagements pris tant au niveau de la Francophonie qu'au plan international jusqu'à aboutir à l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes, convaincus que nous sommes que l'égalité est au centre des enjeux du développement et des exigences du XXI^e siècle. » Fin de citation.

Le texte intégral de cette déclaration est disponible en français et en anglais. Il est en cours de distribution comme document officiel de cette session.

Madame la Présidente,

Je conclus mon intervention en précisant que par cette déclaration, notre objectif est de joindre notre voix au concert des nations qui souhaitent qu'à l'heure de l'examen de la Déclaration du Millénaire, en septembre 2005, l'égalité entre les femmes et les hommes soit clairement réaffirmée comme une étape cruciale vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Je vous remercie de votre attention.